

## TRANSPORT MARITIME : l'assemblée de Corse reporte la création de la compagnie régionale

Face à la prolongation de l'épidémie de coronavirus, l'assemblée de Corse a annulé le 25 septembre la création de la compagnie régionale maritime prévue pour janvier 2021. Les compagnies maritimes [CORSICA LINEA](#) (siège social à Marseille/Bouches-du-Rhône) et [LA MERIDIONALE](#) (siège social à Marseille/Bouches-du-Rhône) devaient s'associer à la collectivité dans une Semop (société d'économie mixte à opération unique) pour desservir les cinq ports de l'île pendant sept ans à partir de l'année prochaine. Cette nouvelle structure ne devrait finalement pas voir le jour avant 2025. [www.corsicalinea.com](http://www.corsicalinea.com)